

DECISION DG n°2013-235

Du - 5 JUL. 2013 modifiant la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 portant nominations à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU** la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret n°2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret du 1er mai 2012 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé- M. Maraninchi (Dominique) ;
- VU** la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;
- VU** la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Les articles 6, 8 et 9 de la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée sont modifiés comme suit :

I - « Article 6 : A l'Agence comptable de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame CHILOUX (Gwénola) est nommée adjointe à l'agent comptable ;
- Madame HECKMANN (Sophie) est nommée chef de pôle gestion des missions des agents et des experts ;
- Madame DEGUIL (Yolande) est nommée chef de pôle contrôle et règlement des dépenses ;
- Madame DUMONT (Laëtitia) est nommée chef de pôle gestion et expertise des rémunérations et indemnisations ».

II – « Article 8 : A la Direction des ressources humaines de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame BALLAND (Marie) est nommée directrice ;
- Monsieur HELFRE (Arnaud), est nommé chef de pôle administration des personnels ;
- Madame GUILLOUZO (Anne), est nommée chef de pôle pilotage et gestion de l'emploi ;
- Madame KERAGORET (Valérie), est nommée à compter du 1er septembre 2013 chef de pôle formation ;
- Madame PRENOIS (Sophie), est nommée chef de pôle qualité de vie au travail et dialogue social ».

III – « Article 9 : A la Direction des systèmes d'information de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur CHAMBERY (Dominique) est nommé directeur ;
- Madame FABRE (Véronique) est nommée directrice adjointe ;
- Monsieur SENE (Bertrand) est nommé chef de pôle architecture, recherche et développement ;
- Monsieur DAMANY (Olivier) est nommé chef de pôle production et services de proximité. »

Article 2 : La présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé entre en vigueur à compter de sa publication à l'exception du II de l'article 1^{er} qui entrera en vigueur à compter du 10 juillet 2013.

Fait, le - 5, JUIL. 2013



Le Directeur Général

Pt Dominique MARANINCHI